



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01113

Numéro SIREN : 582 131 264

Nom ou dénomination : JOUVE

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2016 sous le numéro de dépôt 25

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

Petites Affiches
2 Rue Montesquieu
75001 PARIS 01

V/REF :
N/REF : 2005 B 1113 / 2016-A-25

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 05/01/2016, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal du conseil d'administration en date du 30/09/2015
- Démission(s) d'administrateur(s)

Concernant la société

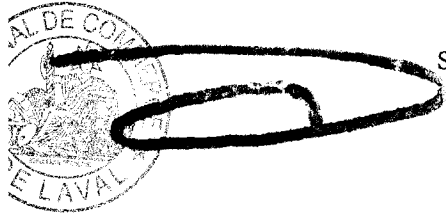
JOUE
Société anonyme
1 rue du Docteur Sauvé
53100 Mayenne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-25 le 05/01/2016

R.C.S. LAVAL 582 131 264 (2005 B 1113)

Fait à LAVAL le 05/01/2016,
Le Greffier





JOUVE
Société Anonyme au capital de 3.756.343,78€
Siège Social : 1, Rue du Docteur Sauvé – 53100 Mayenne
RCS Laval B 582 131 264

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 2015**

EXTRAIT

L'an deux mille quinze,
Le 30 septembre, à 11 heures 30,

Le Conseil d'administration de la Société JOUVE s'est réuni au 11, Boulevard Sébastopol, Paris 1^{er}, sur la convocation de son Président, M. Bruno VERGÉ, par lettre en date du 16 septembre 2015.

Sont présents :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - M. Bruno VERGÉ | Président du Conseil d'Administration |
| - M. Dominique AUBURTIN | Administrateur |
| - M. Charles-Edouard de BROGLIE | Administrateur |
| - M. Thierry DURAND | Administrateur |
| - M. Florent BASLÉ | Administrateur |
| - M. François PIC | Administrateur |
| - PRESSE-PARTICIPATIONS | Administrateur |
| représentée par M. Gilles de LA ROCHEFOUCAULD | |
| | |
| - M. Pierre-Yves ROMAIN | Secrétaire Général Groupe |
| | Secrétaire du Conseil |

Assistent également à la séance :

- | | |
|--|---------------------|
| - M. Michel LANNEAU | Directeur Général |
| - M. Jean-Éric PARENT | Directeur Financier |
| | |
| - Mme. Florence BEUNAICHE, représentant le collège « Ouvrier-Employés » du Comité d'Entreprise ; | |
| - M. Éric THÉBAULT, représentant le collège « Ouvrier-Employés » du Comité d'Entreprise ; | |
| - M. Cyrille FOLLIOU, représentant le collège « Agents de Maîtrise » du Comité d'Entreprise ; | |
| - M. Jérôme TRIDON, représentant le collège « Cadres » du Comité d'Entreprise ; | |

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur VERGÉ déclare la séance ouverte.

.../...

3. Questions diverses

.../...

- ✓ Monsieur ROMAIN porte à la connaissance du Conseil d'Administration la décision, exprimée par lettre en date du 28 septembre 2015, de Monsieur TOMASOV de se démettre de l'intégralité des mandats qu'il détenait au sein de l'ensemble JOUVE à compter de la même date. De ce fait, l'assemblée générale convoquée par le conseil d'administration pour le 30 septembre à 17 heures 30 et appelée à délibérer sur l'ordre du jour unique de la révocation du mandat d'administrateur de JOUVE de Monsieur TOMASOV n'a plus lieu d'être.

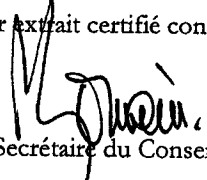
Après en avoir délibéré, et en tant que de besoin, le Conseil d'Administration prend acte de la décision de Monsieur TOMASOV de se démettre de son mandat d'administrateur de la société et décide à l'unanimité l'annulation de l'assemblée générale convoquée dans les conditions et sur l'ordre du jour ci-dessus évoqués.

.../...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 h 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un administrateur et le Secrétaire du Conseil.

Pour extrait certifié conforme


Le Secrétaire du Conseil